

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE - ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

IEN-ET/09-450-2 du 09/02/2009

PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE EUROPEENNE

Destinataires : Chefs d'établissements de l'enseignement

Affaire suivie par : C. REYNAUD, IEN EG et Ch. CHILLIO, Chargé de mission

Depuis six ans, l'Académie d'Aix Marseille et la Région PACA coopèrent pour favoriser la mobilité européenne dans la formation de lycéens de classes de Baccalauréat Professionnel.

Cofinancé par le Rectorat et la Région, le dispositif « Mobilité Bac Pro » aide chaque année plus de cent cinquante d'entre eux à effectuer une de leurs PFMP obligatoires dans un des pays de l'Union Européenne.

Le présent appel à projet couvre l'année scolaire 2009-2010.

Les dossiers de candidatures devront être demandés à christophe.chillio@ac-aix-marseille.fr et retournés à la même adresse avant le 13 mars 2009.

NB : Ce dispositif ne doit pas figurer dans le PAP établissement ; cependant l'ouverture internationale devra être mentionnée dans le volet « projets de l'établissement ».

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités



Marseille, le

26 JAN. 2009

Objet : *Appel à projets 2009/2010 « Mobilité Bac Pro » - Dispositif académique et régional d'accompagnement à la mobilité en baccalauréat professionnel*

Madame, Monsieur le Chef d'établissement,

Dans le contexte économique actuel, il est indispensable d'élargir l'horizon professionnel et culturel des jeunes vers les pays de l'Union Européenne, en leur donnant des atouts supplémentaires pour leur insertion sociale et professionnelle.

C'est la raison pour laquelle la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Académies d'Aix-Marseille et Nice ont souhaité conjuguer leurs efforts et leurs moyens afin d'accompagner les établissements qui souhaitent organiser des Périodes de Formation en Entreprise en Europe. Mis en œuvre depuis six ans, le dispositif « Mobilité Bac Pro » permet aux élèves des baccalauréats des lycées professionnels d'effectuer cette P.F.E. au sein d'une entreprise d'un pays de l'Union Européenne.

Les objectifs de ce dispositif visent non seulement à consolider la formation professionnelle, mais également à améliorer les compétences linguistiques des élèves, à les sensibiliser aux spécificités de cultures différentes et à développer des démarches citoyennes.

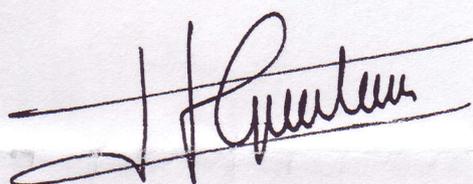
Un accompagnement technique, assuré par des agents de la Région et de l'Académie, sera proposé aux établissements pour la rédaction et la conduite de leurs projets.

Un groupe de pilotage, qui associe la Région et les Académies d'Aix-Marseille et de Nice, étudie les projets des établissements, procède à la sélection des dossiers, valide la durée des stages et le nombre d'élèves, propose un montant de subvention affecté à chaque établissement.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'appel à projets 2009-2010, disponible sur les sites de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Académie d'Aix-Marseille ⁽¹⁾ et à vous assurer de la plus grande cohésion des équipes éducatives dans l'élaboration de ce projet qui requiert la contribution de chaque acteur de l'établissement engagé pour sa mise en œuvre.

Nous attirons votre attention sur l'importance de ces périodes de formation en entreprise en Europe qui ne peuvent que faciliter l'insertion des jeunes dans un monde économique et un marché du travail en profonde mutation.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Chef d'établissement, l'expression de nos salutations distinguées *et cordiales*



Jean-Paul de GAUDEMAR
Recteur de l'Académie
d'Aix-Marseille
Chancelier des Universités



Michel VAUZELLE
Député Président
Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

(1) : <http://www.regionpaca.fr/>
Rubrique « Vie lycéenne et apprentie »
<http://www.ac-aix-marseille.fr>
Rubrique « L'Europe et l'international » ; onglet « Mobilité Bac Pro »